

Zeitschrift: Schweizerische Chorzeitung = Revue suisse des chorales = Rivista svizzera delle corali = Revista dals chorus svizzers

Herausgeber: Schweizerische Chorvereinigung

Band: 9 (1986)

Heft: 4

Artikel: Un usage bien étrange

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1043865>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Assemblée du Comité central du 5 avril 1986 à Zurich

Le Comité central réuni à Zurich n'a pas chômé. Le nombre de décisions qu'il a prises est important, nous nous bornerons à citer les plus marquantes.

L'USC se préoccupe tout particulièrement du chant à l'école et elle a envoyé une pétition à tous les directeurs de l'Instruction publique. Espérons qu'une telle initiative aboutisse. Dès l'automne 86 s'ouvre à Lucerne une Académie pour le chant scolaire et sacré à laquelle chaque association cantonale devrait s'intéresser.

La Revue suisse des chorales est un support important pour toutes les informations émanant du Comité directeur et du Comité central, peu y portent l'intérêt qu'elle mérite. La question de savoir pourquoi les chorales boudent ce moyen de liaison ne trouve actuellement pas de réponse. Nous rappelons que chaque société devrait souscrire deux numéros, c'est même une obligation statutaire. Notons qu'à partir de 1987, la Revue changera d'aspect et paraîtra 10 fois par année. Le Comité a également entrevu la possibilité d'organiser tous les deux ans un concours choral qui aurait lieu en octobre et chaque fois dans un autre canton.

La prochaine fête suisse de chant aura lieu en 1991 dans le cadre de CH 91 et une commission d'étude a été créée. M. Andréas Farkas de Lausanne en fait partie.

La sixième Assemblée des délégués se tiendra vraisemblablement à Soleure en mai 1987.

Prochaine séance du Comité Central: 7/8 novembre 1986 à Eggiwil
Assemblée des délégués de l'USC: 9 mai 1987 à Soleure

Un usage bien étrange

Alors que l'USC et les Associations cantonales fêtent leurs vétérans en les nommant membres honoraires pour 20 ans et jusqu'à 60 ans d'activité, voire davantage, une chorale romande, qui eut ses heures de gloire, n'a rien trouvé de mieux que de « congédier » après audition une quinzaine de chanteurs, sous prétexte que leur voix n'offrait plus les qualités requises pour être un exécutant convenable.

Une telle attitude ne peut en aucun cas mériter nos félicitations, et ceci d'autant plus qu'une chorale est une communauté de femmes et d'hommes et qu'une communauté n'a nullement le droit d'exclure qui que ce soit, sauf en cas de manquement grave. Soulignons encore qu'une partie de ces exclus étaient restés fidèles à leur engagement et recevaient chaque année une récompense pour bonne fréquentation.

Echo romand

Chœurs romands à Notre-Dame de Paris

La Persévérance de Vallorbe à laquelle s'est associée la Chorale du Sentier a chanté la grand-messe à Notre-Dame de Paris le dimanche 11 mai. C'est le maître de chapelle

de Notre-Dame qui a choisi la Persévérence. Quatre-vingts chanteurs accompagnés de leur directeur respectif, MM. Michel Handgartner et Olivier Nusslé ont eu l'insigne honneur de se rendre à Paris et contribué ainsi à faire connaître deux chorales vaudoises dans la capitale française.